

Lundi, le 5 février 2024

2024-02-05

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, cinq février deux mille vingt-quatre (05-02-2024) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Francis Picard, maire-suppléant et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Fanny Gauthier Patoine
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin
Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien (absente)

Maire = Pierre Therrien (absent)

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;
- 4° Suivi des réunions précédentes (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Vente pour taxes 2024 - autorisation ;
- 10° Vente pour taxes 2024 - représentant ;
- 11° Demande de subvention discrétionnaire ;
- 12° Période de questions ;
- 13° Pause ;
- 14° Subvention pour Chemin double-vocation ;
- 15° Chlorure de calcium ;
- 16° Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
- 17° Régie intermunicipale d'incendie des Trois Monts ;
- 18° Congrès ADMQ ;
- 19° ~~Mandat pour étude géotechnique~~ ;
- 20° Fonds de soutien – Infrastructure active – Projet de skate-park ;
- 21° Appui à la Municipalité de Sainte-Irène – Demande au MAMH ;
- 22° Halte pour VR ;
- 23° Voirie / soumission installation pelle avant pickup ;
- 24° Varia ;
 - 24.1° Demande de la FADOQ – Fondation CSSS des Sources ;
 - 24.2° Priorités locales d'intervention – Sûreté du Québec ;

202402-033

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus(es) ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202402-034

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus(es) ont reçu une copie du procès-verbal de séance extraordinaire du 22 janvier 2024 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202402-035

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202402-036

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

LES COMPTES

202400058 = Hydro-Québec : éclairage public	173.37 \$
202400059 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
202400060 = Régie intermunicipale sanitaire : collecte plastiques agricoles de septembre et octobre 2023	325.20 \$
202400061 = Rénovation Guy Chaperon : travaux au pavillon	15 935.54 \$
202400062 = La Meunerie : activité conte avec la FADOQ	150.00 \$
202400063 = Gesterra : redevances et enfouissement	1 133.02 \$
202400064 = Hydro-Québec : électricité au pavillon, station de pompage, garage, station épuration, centre communautaire, chalet des loisirs	5 766.58 \$
202400065 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal et agente	335.24 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JANVIER : 122 677.17 \$
TOTAL DES REVENUS DE JANVIER : 95 328.87 \$

202390327, 328 = Isabelle Harmegnies : 36 h service de garde 12 h coordonnatrice	918.57 \$
202490030 à 33 = Maryse Ducharme : salaire (4 semaines),	4 251.08 \$
202490034 à 37 = Dany Guillemette : salaire (4 semaines)	3 619.12 \$
202490038 à 41 = André Larrivée : salaire (4 semaines)	3 034.76 \$

202490043 à 46 = Emilie Windsor : salaire (4 semaines)	2 208.84 \$
202490047 = Pauline Dumoulin : rémun. élus pour fév. 2024	427.07 \$
202490048 = Claude Dupont : rémun. élus pour fév. 2024	427.07 \$
202490049 = Fanny Gauthier Patoine : rémun. élus pour fév. 2024	427.07 \$
202490050 = Marie-Pier Therrien : rémun. élus pour fév. 2024	427.07 \$
202490051 = Francis Picard : rémun. élus pour fév. 2024	427.07 \$
202490052 = Pierre Therrien : rémun. élus pour fév. 2024	1 260.88 \$
202490053 = Richard Viau : rémun. élus pour fév. 2024	427.07 \$
2024900 = Isabelle Harmegnies : 36 h – service de garde	693.98 \$
20240066 à 69 = Michel Larrivée : conciergerie école, bibliothèque, centre communautaire, pavillon, chalet des loisirs, location de salle (4 semaines)	2 007.20 \$
202400070 = Mégaburo : frais de gestion annuel, service de photocopies	123.98 \$
202400071 = Hydro-Québec : station de pompage	99.04 \$
202400072 = ADMQ : webinaire sur la Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale	270.19 \$
202400073 = Vivaco : essence, clés	669.74 \$
202400074 = CRSBPE : contribution municipale 2024	2 634.55 \$
202400075 = Maryse Ducharme : élections, frais de déplacement	549.01 \$
202400076 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur	5 498.21 \$
202400077 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part fév. 2024	3 333.33 \$
202400078 = Pelletier et Picard : travaux effectués à la station le 10 janvier 2024	159.53 \$
202400079 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 968.89 \$
202400080 = Groupe RDL Victoriaville : rapport de mission programme PRABAM	2 121.29 \$
202400081 = Infotech : mise à jour du rôle	201.21 \$
202400082 = Pierre Therrien : frais de déplacement	55.80 \$
202400083 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	30.75 \$
202400084 = Sintra : gravier	241.92 \$
202400085 = Municipalité de Saint-Georges : salaire de décembre et avantage sociaux 2023	7 412.20 \$
202400086 = Évimbec : équilibrage du rôle d'évaluation	9 370.97 \$
202400087 = Eurofins Environex : analyses de laboratoire	473.70 \$
202400088 = Aréna Connie Dion : inscriptions (6) au hockey mineur et patinage	2 767.71 \$
202400089 = JN Denis : gromette, feu de position rouge, prise 2 fils, élastique, colle epoxy, shaft, coupe	280.55 \$
202400090 = Desroches : diesel, mazout	7 054.14 \$
202400091 = Sidevic : orange Kremer, lincoln bout à graisser, super grip coupler, crédit, nettoyeur à main Gojo, vernier numérique	210.87 \$
202400092 = Saphir Technologies : services professionnels – problèmes avec réception et envoi des courriels, supervision alarmes, contrôle/alarmes/diagnostiques à distance MAJ des équipements antennes, routeurs et switch Ubiquiti	827.82 \$
202400093 = Katy Picard : inscriptions au hockey mineur (prog. Sports et loisirs)	350.00 \$
202400094 = Fonds de solidarité FTQ : régime retraite	1 267.52 \$
202400095 = Oxygène Bois-Francs : acétylène, ferroline, oxygène	51.30 \$
202400096 = Centre agricole Wotton : bracket, bolt. Alt puma	743.55 \$
202400097 = Ministère du revenu : avis de cotisation (loisirs)	298.07 \$
202400098 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur (loisirs)	98.85 \$
202400099 = Marie-Pier Therrien : inscriptions natation et patinage (prog. Sports et loisirs)	298.75 \$
202400100 = Valérie Gagnon : hockey mineur (prog. Sports et loisirs)	175.00 \$
202400101 = GTE Consultants : mandat de refonte en urbanisme	6 688.67 \$
202400102 = Isabelle Harmegnies : inscriptions danse (prog. Sports et loisirs)	600.00 \$

202400103 = Clémence Hourlay : rémunération responsable bibliothèque (4 semaines) et livres	301.02 \$
202400104 = Émilie Windsor : élections, natation (prog. Sports et loisirs)	436.93 \$
202400105 = Microbrasserie Moulin 7 : cannettes de bière (loisirs)	264.56 \$
202400106 = Grand Conseil de la Nation Waban-Aki : structure, étude géotechnique et étude électromécanique au garage	29 538.79 \$
202400107 = Lessard L'Hérault Blanchard, arpenteurs : plan et description technique – servitude au 1606 Principale	2 242.01 \$
202400108 = ADSP : nouvelle construction bâtiment communautaire communautaire 2 étages préliminaires	2 242.01 \$
202400109 = Pascal Gemme : musique pour soirée dansante du 31 décembre 2023 (loisirs)	1 076.28 \$
202400110 = Aebi Schmidt : ens. tube intérieur, tige filetée, boulon, tarreau, ens. support patin	1 980.83 \$
202400111 = Marie-Claude Goudreault : inscriptions gymnastique	410.49 \$
202400112 = Christine Leroux : inscriptions au hockey mineur	350.00 \$
202400113 = Solutions municipales Ducharme : bulletin de votes	1 172.18 \$
202400114 = JN Denis : peinture, shaft chrome, frais de coupe	391.59 \$
202400115 = Marie-Pier Therrien : produits d'hygiène personnelle 2024	55.50 \$
202400116 = Maryse Gaudreault : produits d'hygiène personnelle 2024	71.98 \$
202400117 = Le code Ducharme : renouvellement des mises à jour	206.85 \$
202400118 = Vivaco = essence	82.06 \$
202400119 = Pelletier et Picard : changer Wall-pack à la station épuration	408.22 \$
202400120 = Sidevic : chuck, ensemble flat washer métrique	293.30 \$
202400121 = Centre agricole Wotton : bracket lh, bolt	1 092.10 \$
202400122 = Geneviève Chenel : produits d'hygiène personnelle 2024	116.40 \$
202400123 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	193.28 \$
Grenco = location-achat du photocopieur (60 mois)	203.48 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2023-02-21 au 2028-01-21)	2 818.45 \$
	<hr/>
	123 432.27 \$

202402-037

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

VENTE POUR TAXES 2024 – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE trois (3) lettres recommandées ont été envoyé pour l'arréage des taxes pour l'année 2021, 2022 et 2023 ;

202402-038

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et greffière-trésorière à prendre les informations nécessaires relativement à ces dossiers ainsi qu'à engager les procédures de vente pour taxes s'il y a non-paiement de la part des propriétaires dans les délais demandés.

Adoptée

VENTE POUR TAXES 2024 – REPRÉSENTANT

202402-039

Il est proposé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE le conseiller Richard Viau, soit mandaté pour miser lors de la
vente pour taxes 2024 à Saint-Adrien.

Adoptée

DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire du revêtement mécanisé
de la chaussée des rues Dubois, Hamel et
Giguère ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour exécuter ces travaux sont évalués
à plus de 75 000 \$;

POUR CES MOTIFS,

202402-040

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie une demande de
subvention au montant de 60 000 \$ auprès du Député André Bachand à
même son enveloppe discrétionnaire pour exécuter les travaux
mentionnés ci-haut.

Adoptée

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET DOUBLE-VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien
des chemins à double vocation est renouvelable
annuellement ;

ATTENDU QUE les critères concernant l'aide supplémentaire pour
l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou
le ministère de l'Énergie et des Ressources
naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la
demande de la Municipalité de Saint-Adrien,
l'information appropriée concernant le type et le
volume de la ressource transportée ainsi que le
nombre annuel de camions qui empruntent la ou les
routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un
plan municipal montrant les chemins empruntés
par les transporteurs dans le cas d'une demande de
compensation portant sur une route qui n'a pas fait
l'objet de demandes préalablement ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2023 en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Chemin des Sept-Lots	4.94	Bois	294
Chemin St-Rémi	5.7	Bois	351
Rang 3	3.5	Bois	253
Rang 8	5.7	Bois	276
Route 257	4.9	Bois	351

202402-041

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

ET il est unanimement résolu et adopté

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 28.7 km.

Adoptée

CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

202402-042

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme envoie une demande de soumission par invitation pour de la chlorure de calcium liquide, soit 80 000 litres.

QUE le coût d'épandage soit indiqué en plus du coût du matériel dans chacune des soumissions demandées ainsi que les possibilités de modifier la date de l'épandage dépendamment de la température.

QUE les soumissions soient ouvertes à la session ordinaire du lundi 8 avril prochain. La municipalité se réserve le droit de n'accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Adoptée

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

202402-043

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES TROIS MONTS

CONSIDÉRANT l'entente relative à la constitution d'une régie intermunicipale intervenue entre Ham-Nord, Saint-Fortunat et Saints-Martyrs-Canadiens en mars 2002 et les modifications apportées, par la suite, à cette entente pour y ajouter les municipalités de Saint-Adrien et Notre-Dame-de-Ham ;

CONSIDÉRANT que par un avis transmis par les cinq municipalités en novembre et décembre 2022, ces dernières ont indiqué aux autres parties qu'elles n'entendaient pas renouveler cette entente telle quelle (qui devait prendre fin le 31 décembre 2023), dans la mesure où certains enjeux liés au partage des dépenses devaient être revus ;

CONSIDÉRANT que suite à ce processus de médiation, les parties en sont arrivées à une entente par laquelle la Municipalité de Saint-Fortunat se retirait de la Régie mais que les quatre autres municipalités décidaient de la maintenir ;

CONSIDÉRANT ainsi que les cinq municipalités ont convenu de ce qui suit :

- Il y aurait maintien de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts pour quatre des cinq municipalités, selon les termes prévus à l'entente, soit les municipalités du Canton de Ham-Nord, des Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Adrien et Notre-Dame-de-Ham ;
- Quant à la Municipalité de Saint-Fortunat (intervenante), elle ne serait plus membre de la Régie, cette dernière municipalité verra à convenir ou ayant déjà convenu d'une entente avec la Municipalité de Disraeli pour la desserte de son territoire pour la protection incendie.

CONSIDÉRANT le projet de texte de l'Entente soumis au conseil ce jour.

202402-044

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CLAUDE DUPONT, APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PAULINE DUMOULIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la conclusion d'une entente relative à la lutte contre les incendies et prévoyant le maintien d'une Régie intermunicipale avec les municipalités du Canton de Ham-Nord, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Adrien et Notre-Dame-de-Ham. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante, comme si elle était ici au long reproduite ;

QUE le conseil désigne M. Pierre Therrien et M. Richard Viau comme délégués de la municipalité au conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts ;

QUE le conseil désigne M. Francis Picard comme substitut pour remplacer les délégués en cas d'absence ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente et tous autres documents aux fins de donner plein effet à la présente résolution ;

QUE ladite entente soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin qu'elle soit approuvée, conformément à la loi.

Adoptée

CONGRÈS ADMQ

202402-045 Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à s'inscrire au congrès de l'ADMQ au coût de 702 \$ plus taxes.

Les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas seront entièrement défrayés par la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

FONDS DE SOUTIEN « INFRASTRUCTURE ACTIVE » PROJET DE SKATE-PARK

202402-046 Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

ET RÉSOLU

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement pour un montant total de 10 000 \$ dans le cadre du *Fonds de soutien « Infrastructures actives »* du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, pour la réalisation du projet suivant :

Projet de skate-park

De désigner la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme pour signer la présente demande et fournir tous les documents et les renseignements requis au Conseil Sport Loisir de l'Estrie, et en assurer le suivi auprès de celui-ci.

Je certifie que cette résolution est conforme à la décision prise lors de cette réunion du conseil d'administration.

Adoptée

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) - RÉVISION DE CERTAINES MODALITÉS DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) 2023

CONSIDÉRANT QUE le PRIMEAU 2023 est entré en vigueur en avril 2023, prend fin le 31 mars 2033 et vise la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière du PRIMEAU 2023 pour le renouvellement des conduites est calculée sur la base d'un montant forfaitaire par mètre linéaire de conduites à réhabiliter ou à remplacer ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux techniquement complexes sur le territoire des municipalités de plus de 10 000 habitants (selon le décret de population en vigueur au moment de la réception de la demande au ministère) sont admissibles à une aide financière supplémentaire ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de lien entre la complexité des travaux et le nombre d'habitants d'une municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le programme PRIMEAU 2023 ne permet pas le cumul des aides financières lors du renouvellement des conduites ;

202402-047

En conséquence, il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

De demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :

- De rendre les municipalités et villes de moins de 10 000 habitants admissibles à l'aide financière supplémentaire pour des travaux techniquement complexes ou permettre de demander l'aide supplémentaire en justifiant es travaux complexes ;
- De permettre le cumul des aides financières PRIMEAU 2023 et TECQ dans un même tronçon, et ce, afin de financer les infrastructures qui ne sont pas prises en charge par le PRIMEAU 2023 dans le tronçon et ainsi diminuer l'impact financier sur le citoyen ;

De transmettre la présente résolution aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec ;
- Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales ;
- Mme Maryse Malenfant, directrice régionale du Bas-Saint-Laurent, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec ;
- Mme Maïté Blanchette-Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia ;
- Municipalités de la MRC de La Matapédia ;
- Municipalités régionales de comté du Québec, dont la MRC de La Matapédia ;
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités du Québec, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog ;
- M. Michel Lagacé, président de la Table régionale des élu(es) municipaux du Bas-Saint-Laurent ;
- Mme Julie Beaudoin, directrice générale des infrastructures d'eau, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

ARRÊT NUITÉE VR

Un retour sera fait dans ce dossier à une session ultérieure.

VOIRIE - SOUMISSION INSTALLATION PELLE AVANT

202402-048

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les membres du conseil acceptent la soumission d'Hydraulique Vigneault pour installer la pelle sur le nouveau pickup pour un montant estimé à 4 850 \$ plus taxes.

Adoptée

DEMANDE DE LA FADOQ – DON À FONDATION CSSS DES SOURCES

202402-049

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse un don au montant de 250 \$ à la Fondation du CSSS des Sources.

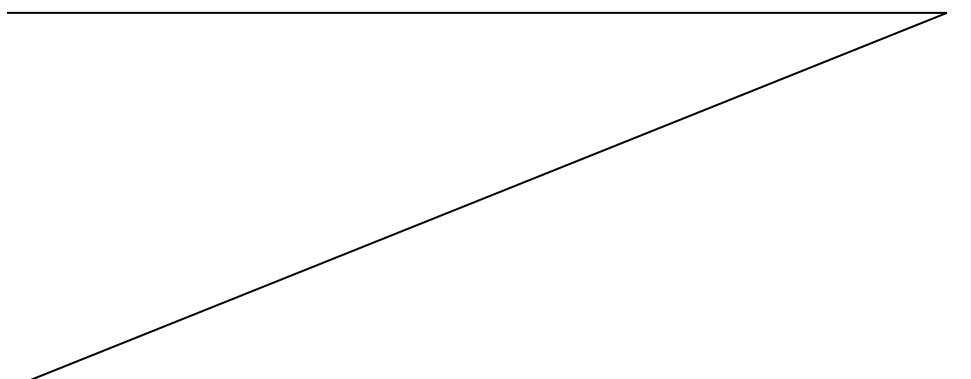
Adoptée

PRIORITÉS LOCALES D'INTERVENTION – SÛRETÉ DU QUÉBEC

Après discussions entre les membres du conseil, les priorités locales d'intervention identifiées sont :

- La vitesse : dans les entrées de la municipalité ;
dans la zone scolaire ;
sur chemin Saint-Rémi (entre le 4^e Rang et la rue Principale) ;
- Chiens en liberté au domaine Espace Nature Petit Ham (chemin Le Petit-3^e, chemin de l'Arc-en-Ciel, chemin de l'Étoile-du-Nord).

Ces informations seront transmises à la Sûreté du Québec ainsi qu'au parrain responsable de la municipalité pour un meilleur suivi.



LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202402-050

Le conseiller Richard Viau propose que la session soit close à 20 h 35.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Francis Picard, maire-suppléant

"Je, Francis Picard, maire-suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

